



## Appel à Candidature pour des Bourses d'Etudes du Gouvernement Italien

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que le Gouvernement Italien met à la disposition des étudiants tunisiens le programme de bourses suivant au titre de l'année universitaire 2007-2008:

- Des bourses d'études pour des cours de maîtrise, de spécialisation ou de perfectionnement auprès des universités et des institutions italiennes.
- Cinq (05) bourses de deux mois au profit des professeurs de langue italienne et des étudiants en langue italienne, inscrits au moins en troisième année du cours de maîtrise, pour suivre des cours spécifiques en Italie.

Les candidats, dont l'âge limite est de 35 ans (à l'exception des enseignants de langue italienne actuellement en service) doivent impérativement avoir une bonne connaissance de la langue italienne pour pouvoir suivre aisément leurs études.

Les formulaires de candidature (**devront être remplis en 3 exemplaires**) sont disponibles auprès des universités et des établissements universitaires.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats avant le **18 avril 2007**.